



PROCÉDURE INTERNE
DE TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS
De biologie conventionnelle

1 OBJET

L'objet de cette procédure est de présenter les différents modes de transmission des comptes rendus d'examens.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (facultatif)

Cette procédure renvoie vers les documents suivants :

- Liste des UF (spécifique par site)
- Liste des numéros à contacter (spécifique par site)

3 DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à la transmission des comptes rendus en modes

- Courant
- Dégradé
- Urgent

Pour la biologie conventionnelle.

4 MÉTHODOLOGIE

Cf liste des numéros à contacter.